



PRESTATION TRANSPORT

La Résidence l'Émeraude vous offre la possibilité de faire appel à ses services pour la réalisation de vos transports. Vous trouverez ci-dessous les conditions des prestations qui vous sont proposées.

1. Transport thérapeutique

Il est possible de vous accompagner pour vous rendre à un rendez-vous chez votre médecin traitant ou faire vos commissions, par exemple.

Dans de telles situations, le kilomètre est facturé CHF -.80. Le temps de la personne qui vous accompagne est facturé à raison de CHF 35.- par heure. La totalité du montant apparaîtra sur votre facture d'économie domestique.

2. Autres transports

Lorsqu'il s'agit d'un transport à but non thérapeutique, le tarif suivant est appliqué :

- CHF 3.-/km.
- A cela s'ajoute le temps de l'accompagnateur, au tarif de CHF 54.60 par heure.

3. Conduites à respecter lors du transport

3.1 Prendre place selon les consignes du conducteur soit à l'avant du véhicule, soit sur les sièges situés à l'arrière.

3.2 Attacher votre ceinture de sécurité durant le trajet.

4. Réservation d'un transport

Nom :

Prénom :

Date et heure souhaitée pour le transport :

Destination :

Durée prévue :

Veillez déposer ce document dans la boîte aux lettres de la Résidence l'Émeraude une semaine avant votre transport.